



Cleurie, le 27 janvier 2022

# MAIRIE DE CLEURIE

88120

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint **les propositions ALSH** de la commune de Saulxures/ Mtte pour les semaines du 7 au 11 février et du 14 au 18 février 2022.

Pour la 1<sup>ère</sup> semaine uniquement, les Communes de Cleurie et de Le Syndicat vous proposent toujours le transport collectif vers Saulxures/ Mtte, (*nous n'avons cependant pas la possibilité cette fois-ci de mettre en place une garderie d'attente*).

Le départ en bus se fera à 8h30 devant la mairie de Le Syndicat et le retour est prévu pour 18h00 au même endroit, sous la surveillance de Maxime, employé communal de Le Syndicat.

Il sera demandé une participation de 1 € / jour / enfant pour ce transport.

Après avoir inscrit votre (vos) enfant(s) à Saulxures/ Mtte pour l'ALSH, il sera nécessaire pour le transport de faire une inscription auprès de la mairie de Cleurie en complétant et retournant le papillon ci-dessous accompagné du règlement pour le 3 février.

Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis et emprunter le bus.

*Pour toutes informations complémentaires, prendre contact avec :*

*Marie Helen CLAUDE Adjointe aux affaires périscolaires 06 22 41 12 60 [mhclaud88@orange.fr](mailto:mhclaud88@orange.fr)*

Je soussigné M/ Mme

\_\_\_\_\_

Inscrit mon (mes) enfant (s)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L' (les) autorise à emprunter le transport pour l'ALSH de Saulxures/ Mtte du 7 au 11 février 2022.

Je joins le règlement de 5 € x            enfant (s)= .....€ à cette fiche d'inscription.

Fait à ..... le .....

Signature

Inscription à retourner à la mairie de Cleurie avant le 3 février